

SAISIR UNE JURIDICTION CIVILE

Tribunal de Grande Instance

JURIDICTION	COMPÉTENTE D'ATTRIBUTION	COMPETENCE TERRITORIALE	MODE DE SAISINE	Commission d'avocat	Adresse
Juridiction du droit commun	au-delà de 10.000 € Compétence exclusive : <ul style="list-style-type: none"> • adoption, • succession, régimes matrimoniaux • propriété immobilière, copropriété • propriété intellectuelle,... 	Au choix du demandeur : domicile du défendeur ou lieu de la livraison ou lieu d'exécution de la prestation. <ul style="list-style-type: none"> • En matière d'immeuble : lieu de situation de l'immeuble • En matière de succession : lieu d'ouverture de la succession 	<u>Principe : Assignation</u>	<u>Obligatoire</u>	Tribunal de Grande Instance de Bordeaux 30, rue des Frères Bonie 33077 Bordeaux Cedex
Juge aux affaires familiales - JAF	<ul style="list-style-type: none"> • Demande en divorce 	Lieu de résidence de la famille. Si les parents sont séparés : lieu de résidence des enfants	Requête Assignation si défendeur injoignable	Obligatoire	
	<ul style="list-style-type: none"> • autorité parentale, • pensions alimentaires, • contributions aux charges du mariage... 	Si la demande porte sur une pension alimentaire : lieu du domicile du créancier	Requête Assignation si défendeur injoignable	Facultative	
Juge de l'exécution JEX	Le juge de l'exécution tranche sur les difficultés survenues lors de l'exécution d'une décision de justice en matière civile	Au choix du demandeur : le domicile du débiteur ou le lieu d'exécution de la mesure contestée	Assignation	Facultative	
	Exécution des décisions d'expulsion de locataires et de saisie	lieu de situation de l'immeuble	Déclaration au Greffe	Facultative	
Juge de la mise en état - JME	Il suit le déroulement d'une affaire avant qu'elle ne soit en état d'être plaidée. Les avocats s'adressent également à lui pour modifier une mesure provisoire dans l'attente du jugement définitif	TGI saisi du litige	Ne peut être saisi directement pas le justiciable, mais uniquement par son avocat	Obligatoire	
Juge des enfants	Mesures d'assistance éducative Peut modifier jugement de divorce	Lieu de résidence du père, de la mère, du tuteur du mineur ou de la personne, à défaut, le lieu où demeure le mineur	Requête	Facultative	
Juge des référés	Permet d'obtenir une décision de justice très rapidement lorsque l'urgence le justifie et que la demande n'est pas sérieusement contestable		Assignation en référé	Facultative	

Tribunal d'Instance

JURIDICTION	COMPÉTENTE D'ATTRIBUTION	COMPÉTENCE TERRITORIALE	MODE DE SAISINE	Commission d'avocat	
Tribunal d'Instance	0 à 10 000 euros	Au choix du demandeur :	Principe : Assignation	Facultative	TI de Bordeaux
	Compétence spéciale : <ul style="list-style-type: none"> • baux d'habitation et professionnels, loyers • résiliation du bail, occupation sans titre • crédit mobilier à la consommation • saisie des rémunérations 	domicile du défendeur ou lieu de la livraison ou lieu d'exécution de la prestation	ou Déclaration au Greffe (jusqu'à 4000€)	Facultative	180-190 rue Lecocq 33000 Bordeaux 05 56 79 79 79
Juge des référés	Permet d'obtenir une décision de justice très rapidement lorsque l'urgence le justifie et que la demande n'est pas sérieusement contestable.		Assignation en référé	Facultative	
Juge des Tutelles des majeurs	Compétence exclusive du TI	Domicile ou à défaut résidence du majeur	Requête du majeur ou de ses proches Déclaration au Greffe <i>Certificat médical circonstancié obligatoire</i>	Facultative	
Juge de l'exécution JEX	Le juge de l'exécution tranche sur les difficultés survenues lors de l'exécution des décisions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Surendettement • Saisie sur rémunération 	Au choix du demandeur : domicile du débiteur ou lieu d'exécution de la mesure contestée.	En matière de surendettement : lettre recommandée avec avis de réception	Facultative	
Injonction de faire <i>Un professionnel avec lequel un contrat a été passé refuse d'exécuter son engagement</i>	Compétences exclusives : <ul style="list-style-type: none"> • différend entre locataire et propriétaire pour le paiement des loyers, la résiliation du bail • crédit à la consommation 	lieu de domicile du professionnel ou du lieu de l'exécution de l'obligation	Requête adressée au Greffe Cerfa n° 11723*09 L'ordonnance rendue précise les délais et les conditions d'exécution de l'injonction	Facultative	
Injonction de payer <i>Un impayé n'a pu être réglé à l'amiable : le créancier peut contraindre son débiteur à honorer ses engagements</i>	D'un montant inférieur ou égal à 10 000 € <ul style="list-style-type: none"> • contrat de crédit à la consommation, • contrat de louage d'immeubles ou portant sur l'occupation d'un immeuble 	Tribunal du domicile du débiteur, sauf en cas d'impayés de charges de copropriété (lieu où est situé l'immeuble)	Requête adressée au Greffe Cerfa n° 12948*03 Condamnation du débiteur qui se voit signifier par huissier l'ordonnance d'injonction de payer sauf à faire opposition : la procédure devient contradictoire et les parties sont convoquées à une audience	Facultative	

Prud'hommes

JURIDICTION	COMPÉTENTE D'ATTRIBUTION	COMPETENCE TERRITORIALE	MODE DE SAISINE	Commission d'avocat	
Conseil de Prud'hommes	Il est compétent en matière de conflit individuel du travail de droit privé, quel que soit le montant de la demande <ul style="list-style-type: none"> • conciliation • jugement 	Soit le lieu d'exécution du contrat de travail soit, lorsque le travail est accompli à domicile ou en dehors de tout établissement, le domicile du salarié	Requête Déclaration au greffe ou lettre recommandée avec avis de réception	Facultative	4 rue du Maréchal Joffre 33077 BORDEAUX 05 47 33 95 95
Juge des référés	permet d'obtenir une décision de justice très rapidement lorsque l'urgence le justifie et que la demande n'est pas sérieusement contestable.		Assignation en référé présentation au secrétariat ou lettre recommandée	Facultative	

Commerce

JURIDICTION	COMPÉTENTE D'ATTRIBUTION	COMPETENCE TERRITORIALE	MODE DE SAISINE	Commission d'avocat	
Tribunal de Commerce	compétent en matière de litiges entre commerçants	Au choix du demandeur : domicile du défendeur ou lieu de la livraison ou lieu d'exécution de la prestation	Requête aux fins d'Injonction de payer, assignation au fond, assignation en référé	Facultative	19 pl Bourse 33000 BORDEAUX 05 56 01 81 70

Sécurité Sociale et Incapacité

Tribunal des affaires de la Sécurité sociale - TASS	compétent en matière de litiges avec les organismes de sécurité sociale <i>Il existe une procédure amiable devant la Commission de Recours Amiable de la MDPH à exercer dans les 2 mois de la décision, rapide et recommandée</i>	- Litige entre le bénéficiaire et l'employeur : résidence du bénéficiaire - Accident du travail : au choix de la victime, soit sa résidence ou le lieu de l'accident	Lettre recommandée avec avis de réception	Facultative	30 r Frères Bonie 33000 BORDEAUX Téléphone : 05 47 33 90 00
Tribunal du Contentieux de l'Incapacité - TCI	Juge des contestations relatives au <ul style="list-style-type: none"> • degré d'invalidité, • attribution de l'AAH, du complément de ressources, • des cartes prioritaires • technique médicale 	id	Lettre recommandée avec avis de réception	Facultative	

